

**ARRANGEMENT DE MADRID  
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES  
REFUS DE PROTECTION PROVISOIRE**

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid

I. Administration qui a prononcé le refus: <b>Office de la propriété industrielle de la République tchèque Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6 République tchèque</b>	
II. No de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: <b>1516084</b> No de l'enregistrement national de base: <b>239467</b>	
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: <b>Derkach Natalia Mykolaivna, Kyiv 03110, UA</b>	
IV. Motifs du refus:  <b>La marque est formée du signe dépourvu de caractère distinctif. /article 4 lettre b)/</b>  <b>La marque est composée exclusivement des indications pouvant servir, dans le commerce, à désigner l'espèce, la destination et des caractéristiques des produits. /article 4 lettre c)/</b>	
V. Articles de la loi nationale applicables en la matière (Loi No 441/2003 du Journal Officiel sur les marques, modifiée par la Loi No 286/2018 du Journal Officiel, en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2019) sont disponibles à l'adresse: <a href="http://www.upv.cz">http://www.upv.cz</a> .	
VI. <input checked="" type="checkbox"/> Refus pour la totalité des produits et/ou services <input type="checkbox"/> Refus pour les produits et/ou services suivants:	
VII. Pendant six mois qui suivent la date du refus le titulaire pourra remplir les conditions de l'avis ou il a le droit de faire valoir ses objections contre cet avis en s'adressant à l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire – membre des agences mentionnées en annexe. Faute des objections, une décision finale sera prononcée en considérant les changements éventuels dans les registres pertinents.  <b>Expiration du délai pour présenter la requête en réexamen: 11.5.2021</b>	
VIII. Date à laquelle le refus a été prononcé: <b>11.11.2020</b> Référence de l'Office No: <b>253524</b>	Pour le Président: 